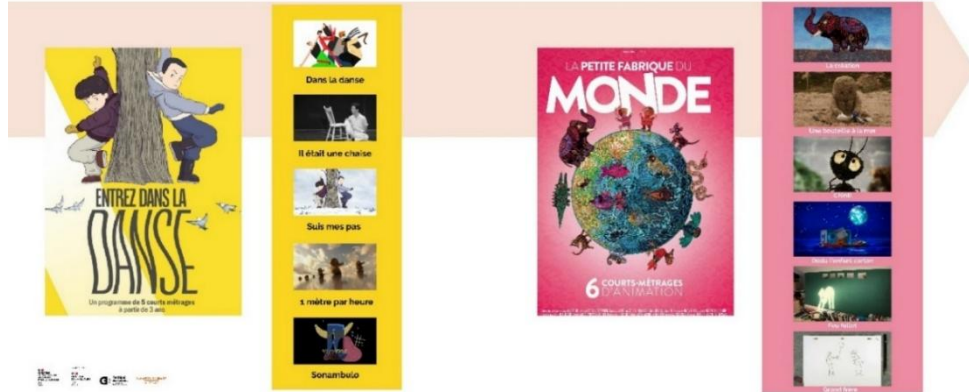


Modalités et accompagnement

Nouveau dispositif Maternelle au Cinéma 2025 - 2026

❖ Programmation :



❖ Principes :

Les enseignants des écoles fléchées en parcours B et C pour l'année 2025-2026 peuvent, s'ils le souhaitent, inscrire leur classe au dispositif « Maternelle au cinéma ». Le dispositif est intégré aux parcours de formation B (18 heures adaptables) et C (12 heures). Les enseignants positionnés en parcours A ou D peuvent seulement participer au(x) temps de prévisionnements des films (1 ou 2 ou les 2, de 9h à 10h30) et s'engager à réaliser un court-métrage dans le cadre du festival cinécl@ass'07 de façon facultative.

Parcours B 3	Parcours C
Accompagnement du projet d'école – 3 temps (T) Si axe CINEMA et AUDIOVISUEL - 18 h	Dispositif CINEMA – cycle 1 – 2 jours - 12 h Formation cinéma -
<p>Les années où elles sont fléchées en parcours B, les écoles sont encouragées à monter un projet EAC avec demande de subvention DAAC/DRAC afin de compléter le PEAC des élèves par des interventions de pratique en classe (facultatif).</p> <p><u>Proposition de parcours à adapter aux besoins des enseignants.</u></p> <p>T1 par Chargée de mission EAC : définitions, enjeux, compétences transversales et acquisition des savoirs fondamentaux, ADAGE, montage de projets.</p> <p>T2 par CPD arts visuels : l'art et la culture à l'école, enjeux langagiers, apprentissages et mise en œuvre (présentiel ou hybride, à la demande des équipes).</p> <p>T3 ou T3/T4 : dispositif et formation CINEMA.</p> <p>Au choix, 1 journée ou 2 matinées du parcours C ou autre(s) domaine(s) en lien avec le projet d'école, à la demande des écoles.</p>	<p>J1 : Matin :</p> <p>Pré visionnements courts-métrages 1^{er} semestre Médiation Petite histoire du cinéma et de ses techniques par Maison de l'image. Ateliers de pratique image par image par Maison de l'image et CPD arts visuels.</p> <p>Après-midi</p> <p>Ateliers croisés : Fondamentaux langage et lecture d'image par CPD arts visuels / Osez bouger, la place du corps dans les apprentissages par CPD maternelle.</p> <p>J2 : Matin :</p> <p>Pré visionnements courts-métrages 2nd semestre Exploitation pédagogique, la matière et les matériaux plastiques + ateliers de pratique par Maison de l'image et CPD arts visuels.</p> <p>Après-midi</p> <p>Démarche expérimentale en lien avec 3 des courts--Métrages / défis scientifiques au cycle 1.</p>

Les enseignants intéressés s'engagent à :

- Pratiquer une double inscription :
 - . 1/ inscription au dispositif via **ADAGE** entre le 13 juin (8h) et le 27 juin 2025 (18h00).
 - . 2 / inscription au parcours de formation spécifique via l'application GAIA à la rentrée 2025.
- Faire **assister leurs élèves aux projections des 2 séries de courts-métrages de l'année.**
- Assurer une **exploitation pédagogique** en classe, conceptualiser une valorisation des travaux réalisés par leurs élèves et faire participer la classe au festival Cinécl@ss' 07. L'enjeu de ce festival dématérialisé est de promouvoir avec bienveillance le travail de chacune des classes par un partage des très-courts-métrages réalisés entre le 8 et le 12 juin 2026.
- Régler le coût de chaque séance : **3 euros** par élève (**x 2 films** soit 6€ / élève), à **la charge de l'école**, ainsi que le **transport** (une aide peut être demandée auprès des collectivités).

Rappel : sur temps scolaire, les activités sont obligatoires et gratuites pour les élèves. Le planning des projections, élaboré en amont et en accord avec les salles doit être respecté. En cas d'annulation ou de report de séances, celles-ci seront facturées ou majorées de 80 euros.

❖ Objectifs

Dépasser la simple découverte de la salle de cinéma et de l'art cinématographique : débiter le parcours de l'élève spectateur : questionner les apprentissages de l'élève créateur (approche plastique et corporelle) et de l'élève producteur (d'images et d'histoires), utiliser les outils numériques.

❖ Modalités

- S'inscrire en suivant le pas à pas - ADAGE- Maternelle au cinéma.
- Prévoir d'apporter le jour de la formation un outil numérique de l'école (appareil photo + ordi, tablette).
- Choisir la salle partenaire, la programmation du film du 2nd trimestre et le secteur de formation en fonction des indications ci-dessous :

Choix de la salle partenaire

Au sud : cinéma le Navire à **Aubenas** / Cinéma de **Lussas (géré par la Maison de l'image)** / cinéma le Foyer de **Rosières** / ciné7 à **Ruoms** / Cinéma La Vesprade à **Thueyts (géré par la Maison de l'image)** / cinéma les Quinconces à **Vals** / cinéma Vivans aux **Vans**
Au nord : salle Agora de **Guilherand-Granges** / Ciné-théâtre Jacques Baudoin à **Tournon s/r Rhône / Annonay** (sous réserve que soient identifiés un lieu de projection et un diffuseur technique pour pallier la fermeture du cinéma Les Nacelles).
Au centre : cinéma le Vox au **Cheylard** / salle Le ciné à **Cruas** / cinéma le Vivarais à **Privas** / cinéma le Regain au **Teil** / salle Nodon à **Vernoux**.
Circuits itinérants : Ecran-village sur les secteurs de **Vernoux-Lamastre** ou de **La Voulte-sur-Rhône**.
La Maison de l'image sur le secteur de **Valgorge** ou du **plateau ardéchois** (Issarlès, Coucouron, St-Cirgues-en-Montagne, St-Martial...).

Choix des films

1^{er} semestre :

ENTREE DANS LA DANSE ! 5 courts-métrages, Katya Mikheeva, Claude Jutra, Norman McLaren, Nils Ballebydier, Nicolas Deveaux, Theodore Ushev, couleurs et noir et blanc, 1954-2022, France et Canada, 31 min.

2nd semestre :

LA PETITE FABRIQUE DU MONDE, 6 courts-métrages, couleurs, Cristina Lastrego et Francesco Testa, Kirsten Lepore, Natalia Mirzoyan, José Miguel Ribeiro, Sarah Wickens, Jesus Pérez et Elisabeth Hüttermann, 2009-2012, Portugal, Etats-Unis, Allemagne, Suisse, Italie, Russie, Grande-Bretagne, 48 min.

Choix du secteur de formation

Secteur sud

Mercredi 1er octobre 2025

et

mercredi 28 janvier 2026

Salle de cinéma Lussas, de 9h à 12h

puis de 13h à 16h.

(Repas tiré du sac ou formule « Auberge espagnole » ou restauration rapide à proximité)

Secteur nord

Mercredi 8 octobre 2025 et **mercredi 4 février 2026**

Ciné-théâtre de Tournon, de 9h à 12h puis de 13h à 16h.

(Repas tiré du sac ou formule « Auberge espagnole » ou restauration rapide à proximité)

❖ Conditions de validation des inscriptions

- Vérification des conditions d'inscription par les circonscriptions et la coordination.
- Résultat de la commission de validation communiqué par l'intermédiaire de l'application ADAGE le 30 juin 2025.
- Au-delà de 60 classes inscrites, le nombre de participations précédentes sera pris en compte.

❖ Ressources pédagogiques :

- Digipad dédié : <https://digipad.app/p/1178482/0b4e1ab23ddd4>